



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 18 mai 2016
PRESIDENCE : Monsieur Pascal Contégat

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 43/2016 concernant
**Demande de modification du plafond d'endettement à Fr. 40'000'000.00 des
statuts de l'Association Intercommunale Asse et Boiron du 1^{er} janvier 2008 ;**

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour.

Après lecture du rapport de la commission de gestion et discussion,

L'assemblée décide d'accepter le préavis N° 43/2016 par :

OUI : 24 - NON : 0 - ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 18 mai 2016

Le Président
Pascal Contégat



La Secrétaire
Déborah Pernet